
Procès-verbal du Comité Directeur du mercredi 31 mars 2021 à 20h30 en visioconférence

PV adopté et publié le 3 mai 2021

Présents (18) : Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Danielle GILET - Jo HEBEL - Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Claire LAHAIE - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Didier MATHIS - Jean-Pierre MOREAU - Stéphane MOREAU - Dominique PÉARD - Jérôme PORTIER - Anne RÉMOND - Annaïck RICHARD - Pierre SIONNEAU - Corinne VERMEIL

Assistent : David BURGUIN - Jean-Christophe KNOCKAERT - Annita CRUAULT - Stévan PICHON

Excusés : Jean-Philippe SOMMEREISEN - Laëtitia SZWED-BOBET

Ouverture de la réunion à 20 h 35.

Suite à l'intervention du président M. Macron qui remet le pays sous cloche pendant 4 semaines, une communication de la Ligue va être faite vers les comités qui se chargeront de faire suivre à leurs clubs, afin d'harmoniser les informations qui en découlent.

1. Validation d'une personne supplémentaire au sein de la Commission Territoriale des Statuts et Règlements

Délibération présentée par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission Territoriale des Statuts et Règlements

Dans le cadre du fonctionnement de la CTSR et suite à la proposition du Président du Comité Départemental de la Loire-Atlantique, nous souhaitons valider Monsieur Jacques LEBRETON (AL St Étienne-de-Montluc) comme membre de la commission. Aucune restriction réglementaire n'empêche la validation de ces membres.

Pierre Sionneau fait remarquer qu'il n'y a pas de représentant du comité 49 à la CTSR. Jean-Pierre Moreau précise qu'il y a bien une personne du 49 dans la commission.

Michel Houbine précise que la demande de référents dans diverses commissions étant importante, il faut plus de temps pour proposer des représentants du comité.

Décision :

Validation de la composition de la Commission Territoriale des Statuts et Règlements avec 16 voix pour, 2 abstentions.

2. Validation de 2 personnes supplémentaires au sein de la Commission Territoriale de Discipline

Délibération présentée par Florence GAILLARD – Présidente de la Commission Territoriale des Statuts et Règlements

Dans le cadre du fonctionnement de la CTD et suite à la proposition du Président du Comité Départemental de la Sarthe, nous souhaitons valider Madame Bernadette BARDET (VS La Ferté Bernard) et Madame Sophie HARDOIN (Handball Club de la Sarthe) comme membres de la commission.

Aucune restriction réglementaire n'empêche la validation de ces membres.

Danielle Gilet fait remarquer qu'il n'y a pas de représentant 85 à la CTD.

Alexis Huault confirme le fait qu'il n'a pas encore traité ce dossier, qu'un temps de partage entre la Présidente de la CTD et le Président de la CTRL du territoire va être mis en place pour mettre en place une prise de contact avec les anciens représentants de l'antenne vendéenne.

Jo Hébel précise que la représentation territoriale est importante et souhaitable dans chaque commission.

Décision :

Validation de la composition de la Commission Territoriale de Discipline avec 16 voix pour, 2 abstentions.

3. Valorisation des bénévoles sur l'année 2020

Délibération présentée par Stéphane MOREAU – Trésorier Général de la Ligue

Dans la continuité de la démarche déjà engagée en 2019, tous les membres du Conseil d'Administration et des commissions ont reçu un mail afin de compléter un Google Forms pour l'année 2020.

Il faut savoir que, pour cette année et les suivantes, c'est une obligation de faire apparaître la valorisation des bénévoles dans nos comptes annuels vis-à-vis du nouveau plan comptable pour les associations (pas d'impact sur le résultat financier).

À ce titre, le Trésorier Général propose de valider 2 taux horaires :

☛ **Membres du CA :** ils peuvent être assimilés à des cadres, donc on propose le taux d'un cadre, soit 27 €/h en moyenne en France en 2020 + charges sociales patronales estimatives à 35 %, soit 36,45 €/h.

☛ Membres des commissions : SMIC, soit 10,15 €/h + charges sociales patronales estimatives à 20 %, soit 12,18 €/h.

Nous remercions les Présidents de commission de bien relayer le mail reçu afin d'avoir un maximum de retours.

Stéphane Moreau précise que le temps de bénévolat est le temps consacré à La Ligue que ce soit au siège social ou bien en distanciel de son domicile.

Le but de ce chiffre permet de mesurer le temps des bénévoles consacré à l'association.

La différence de tarifs, selon la fonction bénévole, est estimée par rapport au temps qu'un salarié, cadre ou non cadre, aurait utilisé pour faire la même tâche qu'un bénévole.

53 bénévoles ont chiffré leur temps de bénévolat consacré à la Ligue en 2020 = 6 312 heures qui correspondent à 4 salariés temps plein.

Gérard GALLO demande que les bénévoles puissent disposer d'un support pour mensuellement noter les heures passées pour le handball. Cela sera plus facile que de le faire au mois de décembre en essayant de tout se rappeler de l'année

Stévann Pichon informe qu'il existe des applications smartphone pour faciliter la comptabilisation de son temps bénévole.

Décision :

Validation des 2 taux horaires dans le cadre de la valorisation des bénévoles avec 15 voix pour, 3 abstentions

4. Proposition concernant l'évolution de la compétition des Intercomités suite au mail de la FFHANDBALL

Présentée par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue de Handball des Pays de la Loire

Suite au mail reçu de la part de la FFHANDBALL le 10 mars dernier et après en avoir échangé avec David BURGUIN et Michel HOUDBINE, il nous paraît important d'organiser un moment afin de discuter du sujet.

À ce titre, Alexis propose que, lors du Bureau Directeur du 14 avril prochain, ce sujet soit abordé en invitant le Président des ETD et les 2 CTS (David BURGUIN et Jean-Christophe KNOCKAERT) et la feuille de route pourrait être la suivante :

- 1- Débat politique en BD => Sensibilisation, partage de culture sur le sujet
- 2- Débat stratégique en ETR avec les professionnels des comités départementaux et élus (Présidents ETD) => Orientation et définition de la vision politique vers les acteurs opérationnels
- 3- Travail technique avec les professionnels de comités départementaux

Un mail va être envoyé aux comités pour convoquer au prochain BD les représentants des ETD.

5. Projet BEACH HANDBALL à Sillé-le-Guillaume en Sarthe les 4 et 5 septembre 2021

Présenté par Annaïck RICHARD – Présidente de la commission Services aux clubs

Le 1^{er} mars dernier, Annaïck RICHARD et Régine ZONZON – membre du Conseil d'Administration en charge des Nouvelles Pratiques ont assisté à une visioconférence afin d'entendre le projet du club. Vous découvrirez ci-joint le compte-rendu de cette réunion.

Pendant ce premier moment, l'idée est de voir comment la Ligue peut accompagner le club dans ce projet (communication, matériel, aide financière, etc.).

Alexis Huaultmé précise que l'aide financière accordée aux clubs de 200 000 euros sert à favoriser la reprise et non des projets.

Pour l'avenir, il faut poser les choses en lien avec la commission finances afin de prévoir ou pas une aide aux projets dans le budget. Peut-être faut-il envisager la conception d'un cahier des charges dans le cas d'une pérennisation d'aide financière.

La Ligue peut s'engager via le prêt de matériel, la mise à disposition du service communication, la mise à disposition humaine.

Le club, ainsi que le comité 72, peuvent porter cette action dans un dossier ANS.

Alexis demande à la commission Service aux Clubs de reprendre contact avec le club de Sillé-le-Guillaume afin d'évaluer leurs besoins.

6. Projet de la COC sur la fin de saison en fonction de l'évolution de la crise sanitaire

Présenté par Pierre SIONNEAU – Président de la Commission d'Organisation des Compétitions

Dans le cadre des missions de la COC, Pierre SIONNEAU en tant que Président de la Commission et les membres qui la composent ont travaillé, dans l'éventualité d'une possible reprise de l'activité handball en fin de saison, à la préparation d'un challenge sportif.

Pierre Sionneau insiste sur le fait que ce sont les clubs qui doivent être moteurs, la Ligue vient en soutien. Mais à quelle date un retour au jeu ?

Alexis Huaultmé indique qu'il faut attendre l'intervention du Premier ministre pour connaître les nouvelles modalités. Une communication sera faite dès que nous connaissons une éventuelle date. Il faut rester positif et continuer de rêver à une reprise.

Michel Houdbine précise que le comité 49 n'abandonne pas ses clubs, le découragement est de plus en plus palpable. Grâce aux séances en extérieur, les clubs revoient leurs licenciés. Il faut être attentif et prendre des nouvelles des clubs.

À partir de la semaine prochaine et pendant les 4 semaines de confinement, le sport dehors en club sera-t-il autorisé ?

David Burguin précise que les Pays de la Loire passent en zone rouge, nous devons attendre les règles du ministère.

7. Compte-rendu de la 2^e réunion du groupe de travail sur le plan de relance pour la saison 2021/2022

Présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

La 2^e réunion s'est déroulée le mercredi 24 mars 2021 avec la présence des membres qui la composent ainsi que les 5 clubs qui ont été conviés.

Cette réunion a été orientée autour de 3 points :

- **Point Sportif** sur la fin de saison et les perspectives pour 2021/2022 sur la compétition des poules au niveau régional
- **Point Financier** sur l'accompagnement de la Ligue autour d'une enveloppe de 200 000 € et, à ce titre, 3 propositions ont été faites à tous les participants en sachant que la décision finale sera prise lors du Conseil d'Administration du 24 avril prochain.

Propositions		
N° 1	N° 2	N° 3
- Prise en charge de la part Ligue pour les renouvellements sur la base des 2/3 des licenciés (145 000 €)	- Prise en charge de la part Ligue pour les renouvellements sur la base des 2/3 des licenciés (145 000 €)	- Prise en charge de la part Ligue pour les renouvellements sur la base des 2/3 des licenciés (145 000 €)
- Prise en charge des engagements régionaux 2021/2022 (55 000 €)	- Prise en charge des frais d'affiliation pour tous les clubs du territoire (50 000 €)	- Prise en charge des frais d'affiliation à hauteur de 50 % pour tous les clubs du territoire (25 000 €) - Prise en charge des engagements régionaux à hauteur de 50 % pour tous les clubs régionaux 2021/2022 (27 500 €)
200 000 €	195 000 €	197 500 €

- **Point Communication** afin d'avoir un retour de la part des clubs afin de bien se caler sur la méthodologie à suivre. Il faut repenser le plan de communication vers les clubs.

Alexis Huaultmé a constaté des échanges riches et constructifs. Le but est de faire revenir un maximum de licenciés en septembre.

Les clubs ont sélectionné les propositions n° 1 et n° 2. La proposition n° 3 est abandonnée, le CA du 24 avril devra voter.

Avant ce CA, aura lieu une dernière réunion du groupe de travail.

Quels sont les plans de relance mis en place par les comités ?

44 : Le CA a lieu le 15 avril et votera son plan. Un communiqué sera transmis ensuite aux clubs et à la Ligue.

49 : Incertitude concernant une aide possible accordée aux clubs, si disparition ou diminution du pacte de développement.

53 : Remboursement de 50 % des frais d'engagement ainsi que 50 % part comité sur licences. Proposition à voter par le CA 53.

72 : Le comité suivra les propositions de la Ligue, soit une aide accordée au renouvellement des licences + aide affiliations.

Il est important qu'une bonne communication soit faite en direction des licenciés et des clubs concernant l'effort fait par le territoire.

85 : aide financière sur la saison 2020/2021 concernant les réengagements et la facturation des licences, aide total de 78 K€.

8. Points divers reçus via le Google et informations Drive diverses :

① Point dossier ANS EMPLOI 2021 – Serge LARCHER et Claire LAHAIE

Pour information dans le cadre du dossier ANS Emploi 2021 et suite à une visioconférence organisée le 25 mars dernier, une communication a été envoyée à tous les clubs car la date butoir est relativement proche, à savoir le 23 avril 2021. Les clubs demandeurs doivent déposer un dossier complet avec un entretien préalable avec le SDJES et un autre avec la Ligue de Handball des Pays de la Loire. À ce titre, un courrier a été envoyé aux 5 comités afin d'avoir un référent ANS Emploi et de l'associer lors de l'entretien avec chaque club. À ce jour, déjà 8 clubs ont demandé quelques informations sur le sujet...

Les entretiens clubs/Ligue vont se faire en visio en présence des représentants de la Ligue (Serge Larcher, Claire Lahaie, Jean-Christophe Knockaert, Annaïck Richard) et des référents des comités. Ils devront étudier et donner leur avis sur chaque dossier qui seront ensuite traités par la DRAJES.

Concernant l'ANS Plan sportif 2021, la campagne devrait débuter à compter du 15 avril.

② Point sur l'audience collégiale du 23 mars 2021 concernant le dossier prud'homal en cours – Serge LARCHER

Comme décidé lors du CD du 3 mars 2021, Serge a représenté le Président de la Ligue – Monsieur Alexis HUAULMÉ lors de l'audience au tribunal d'Angers le 23 mars dernier, avec la présence de notre avocat Maître ROPARS. Les magistrats de la chambre sociale ont mis leur décision en délibéré au 27 mai 2021.

③ Point sur l'utilisation de l'outil CRM de la FFHANDBALL – Envoi en masse de mails – Procédure – Julien LAHAIE

Suite au mail reçu de la part de la FFHANDBALL, il y a une évolution concernant l'outil CRM de la FFHANDBALL afin d'envoyer en masse des mails en fonction de vos desideratas. Le référent territorial est Stévann PICHON qui sera votre interlocuteur. Il ne faut pas passer en direct par la FFHANDBALL qui vous renverra systématiquement via le référent territorial.

Le référent de la FFHB sera Arnaud Mateur.

Procédure :

- 1 – Compléter le formulaire type.
- 2 – Envoyer au référent territorial ce formulaire avec les visuels souhaités.
- 3 – Le référent territorial se mettra en relation avec le référent national.
- 4 – Un BAT (un bon à tirer) vous sera envoyé pour validation.

En sachant qu'entre le moment où vous envoyez le formulaire complété et l'envoi aux personnes souhaitées, il faut compter 8 jours maximum.

L'information a été transmise aux comités départementaux.

④ Point sur le projet Formation JAJ de la CTA – Didier MATHIS

Didier Mathis informe le CD du projet de la CTA qui consiste à accompagner les clubs par bassins dans chaque département (malette, outils pédagogiques...).

La CTA a besoin d'identifier un bassin pilote par comité pour tester. Il est demandé aux représentants CTA des comités de proposer un bassin.

Le comité 44 n'a toujours pas de représentant à la CTA, le comité 44 rencontre des difficultés à rencontrer et fédérer des élus.

⑤ Point sur la CTRL – Jo HEBEL

La CTRL est en attente d'un représentant des comités 53 et 72.

⑥ Point sur les grands stades – Danielle GILET

Annaïck Richard informe que les comités 72 et 85 ont sollicité la Ligue sur la possibilité d'organiser l'animation des grands stades 2021.

Tour des comités à ce sujet :

44 : le comité ne participe plus aux grands stades depuis 2019. Il organise 2 manifestations : "Les Petits Princes" et le « Défi'Illes Hand ». Manifestations annulées en 2020. Pour 2021, seul le « Défi'Illes hand » est maintenu pour le moment

49 : l'inspection académique a fait savoir que le rassemblement de 1 500 enfants avant l'été était irraisonnable.

72 : même conclusion que le 49.

85 : la réponse de l'inspection académique consiste à autoriser des rassemblements d'écoles sur des demi-journées selon le projet.

53 : Pas de grand stade en Mayenne pour 2021 au vu de la situation sanitaire par contre une réflexion est menée pour regrouper des écoles par bassin de vie

Clôture de la réunion à 22 h 35.

Julien LAHAIE
Secrétaire Général



Alexis HUAULMÉ
Président de la Ligue

